

Dijon : la chapelle de l'hôpital général sera-t-elle transformée en vinothèque ?

**Monseigneur Roland Minnerath,
archevêque de Dijon, monte au créneau.**

C'est l'histoire d'une chapelle médiévale menacée d'être transformée en... commerce de vin. Au départ, il y a ce que l'ancien maire de Dijon (aujourd'hui ministre du Travail) François Rebsamen appelle « un projet d'envergure, digne des ambitions de notre pays : promouvoir le repas gastronomique des Français, entré au patrimoine mondial de l'Unesco en 2010. » L'idée est de transformer l'ancien hôpital général de la ville, qui déménage sur un site plus pratique, en « Cité internationale de la gastronomie tournée vers le vin ». Le projet d'urbanisme est ambitieux : 55 millions d'euros, 24 000 mètres carrés de bâtiments sur 6,5 hectares. Jusque-là tout va bien.



La grande chapelle de l'hôpital du Saint-Esprit de Dijon pourrait devenir une vinothèque. ©Jean Riegel / Diocèse de Dijon

Sauf que l'ensemble inclut la grande chapelle de l'hôpital du Saint-Esprit, dont la première pierre fut posée en 1504. Bien au-delà des milieux catholiques, et même s'ils sont fiers de leur patrimoine œnologique, et ne sont pas forcément hostiles au projet de Cité de la gastronomie, beaucoup de Dijonnais ont du mal à avaler ce mélange des genres – la transformation programmée de la grande chapelle en vinothèque, c'est-à-dire un « espace de vente et de valorisation des vins des terroirs de France et du monde ». En clair, une boutique (chic) de bonnes bouteilles.

Des générations de Bourguignons y ont été baptisés, ou enterrés

Car cette chapelle est un lieu de mémoire : des générations de Bourguignons y ont été baptisés, ou enterrés. Depuis la période médiévale, elle est le cœur battant des événements marquants de la vie dijonnaise, associée en particulier à tous les drames. Et là, on ne parle pas (seulement) de la période des Ducs de Bourgogne. Ainsi, elle a servi de chapelle ardente pour les corps des 53 tués de la catastrophe ferroviaire du viaduc de Vellars-sur Ouche, le 23 juillet 1962. Ou, plus près de nous, pour les 11 victimes de l'effondrement d'un immeuble, rue Gustave-Eiffel, dans la nuit du 4 au 5 décembre 1999. La messe y est toujours célébrée une fois par semaine, non seulement pour les fidèles de l'hôpital, mais aussi pour ceux du centre-ville.

N'y aurait-il donc pas d'autres lieux sur le site pour développer une activité commerciale ?

Du coup, le 8 juillet, [Mgr Roland Minnerath](#) est monté au créneau en des termes énergiques : « La perspective de banaliser sans concertation ce lieu en local commercial est ressenti par beaucoup comme une provocation » (on peut lire l'intégralité de [son communiqué](#)). Il n'a évidemment, rien contre le projet de Cité de la gastronomie. Mais il demande juste qu'on cherche une destination ayant un peu plus de sens et de continuité avec ce que ce lieu représente pour la population dijonnaise depuis des siècles : « N'y aurait-il donc pas d'autres lieux sur le site pour développer une activité commerciale ? »

Un enjeu majeur et emblématique

Pour Maxime Cumunel, délégué général de l'Observatoire du patrimoine religieux, il s'agit d'un enjeu majeur et emblématique. « Mgr Minnerath a parfaitement raison de s'insurger. D'une manière générale, c'est la bonne attitude pour un évêque de s'engager sur ce genre de projets parce que c'est sa personnalité qui peut faire évoluer les dossiers positivement. Si l'évêque ne se bat pas, personne ne le suivra. » Il ajoute que « ce cas n'est pas isolé. Il est même extrêmement typique. La chapelle de l'hôpital de Dijon relève de tous ces lieux où le culte était assuré par l'État : hôpitaux, prisons, écoles... Or, ils sont aujourd'hui de plus en plus désaffectés et vendus. À Paris, il y a eu l'hôpital Laennec, l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul, l'Hôtel-Dieu, l'hôpital de Draguignan, l'hôpital de Blaye, celui de Lyon dont la chapelle a été sauvée, mais qui va devenir un centre culturel, le grand Hôtel-Dieu à Lyon a également été restauré, ainsi que celui de Mâcon.

La question qui se pose dans tous les cas est : qu'est-ce que l'on fait de la chapelle ? En effet, elle peut avoir été bâtie pour les indigents. Or, il faut nécessairement que son utilisation soit conforme à sa vocation d'origine ! Il faut bien comprendre que ces chapelles étaient évidemment des chapelles d'hôpitaux au sens actuel du terme, mais aussi des chapelles ouvertes sur la rue. C'est-à-dire ouvertes à tous ; des chapelles où avaient lieu des baptêmes, des mariages, des funérailles. Des chapelles où des personnes sont enterrées. On ne peut pas les traiter comme des bâtiments ordinaires !

Il faut donc leur trouver où un usage cultuel alternatif, comme dans le cas de construction de lotissements ou de pavillons où l'on a besoin d'une dimension religieuse. Si ce n'est pas le cas, il faut au moins tenter de conserver cette chapelle, avec une vocation conforme à celle d'origine. Cette vocation est premièrement universelle, puisque c'est le fond de l'Église, à savoir être accessible à tous et gratuitement, et à défaut d'avoir une dimension cultuelle, qu'elle ait au moins une vocation intellectuelle afin qu'elle soit valorisée et que les gens puissent l'identifier comme leur patrimoine et non pas une boutique que l'on peut trouver n'importe où. »

On attend la réponse de la mairie de Dijon.

Jean-Claude Bésida